JEUNESSE EN SÛRETÉ

Les inconnus

La majorité des gens sont gentils et ont de bonnes intentions, mais il faut tout de même être prudent. Voici quelques **conseils de prévention** à suivre en tout temps.

- Apprends ton adresse et ton numéro de téléphone par cœur.
- Déplace-toi toujours en compagnie d'une autre personne.
- Évite les endroits isolés et mal éclairés.
- Ne t'approche pas d'un automobiliste qui demande des indications. Réponds-lui poliment de loin.
- Ne monte pas dans la voiture d'un inconnu, peu importe la raison. Crie et court s'il veut t'y obliger et raconte le tout rapidement à tes parents, à ton professeur ou à un policier.
- Refuse les invitations, bonbons et cadeaux d'un inconnu.
- Méfie-toi des inconnus qui sollicitent ton aide pour nourrir ou retrouver un petit animal.
- Informe tes parents de tes déplacements et n'oublie pas de leur mentionner qui t'accompagne.
- Si tu as besoin d'aide, alerte une personne de confiance : policier, brigadier scolaire, professeur, facteur, ou encore une famille membre de Parents-Secours.

SÛRETÉ DU QUÉBEC POLICE
SERVICE INTÉGRITÉ JUSTICE

Conseils aux parents

- Assurez-vous que votre enfant connaisse bien son nom, son adresse, son numéro de téléphone ainsi que le 911.
- Discutez avec votre enfant du rapport distant qu'il doit maintenir avec un inconnu.
- Apprenez à votre enfant à dire « Non » aux inconnus et à se sauver en criant : « Je ne vous connais pas! » si quelqu'un essaie de l'attraper.
- Repérez avec votre enfant, les endroits où il pourrait obtenir de l'aide en toute sécurité (Parents-Secours, postes de police, commerces, voisins de confiance, etc.)
- Assurez-vous que votre enfant vous tienne au courant de tous ces déplacements.
- Habituez votre enfant à ne jamais se déplacer seul et à jouer au parc avec un ami ou en groupe.
- Ne laissez jamais votre enfant seul aux toilettes publiques, dans l'auto ou assis dans un chariot d'épicerie.
- Convenez d'un mot de passe familial secret à utiliser en cas d'urgence.
- Assurez-vous que l'école de votre enfant ne le laisse jamais partir avec une autre personne sans votre permission.
- Jouez avec vos enfants à : « Que ferais-tu si... ». Ceci leur permettra de savoir comment réagir lors de diverses situations.

SÛRETÉ DU QUÉBEC : 310-4141
(numéro direct sans frais pour tout le Québec)
www.sq.gouv.qc.ca

SQ-3017 (2009-12)